



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Un projet au plus près des habitants
p3

LoirTech
Un collectif pour la filière numérique
p10

Carnuta
Au cœur de la forêt de Bercé
p11

ZOOM SUR

p8

Moulins de Paillard Centre d'art contemporain

15



Gabby (C) Koko Gem Hall HD

4-5



10



8-9



11



Territoire(s), le magazine de Loir-Lucé-Bercé

Date de parution : juin 2018
12 100 exemplaires
Distribution gratuite - Ne pas jeter sur la voie publique.

Éditeur
Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

Directrice de la publication
Béatrice PAVY-MORANÇAIS, présidente

Rédaction
La Trinacria (Valérie Cascio)
Commission «Services et Communication»

Illustrations
La Trinacria (Valérie Cascio),
Fonds de photos communautaire

Photos libres de droit pixabay.com (VanVangelis, geralt)
Icônes infographies : Noun Project - Creative Commons : (Creative Stall, Putu Kharismayadi, Dev Patel, Vladyslav Severyn, Arafat Uddin, BomSym-bols, Iconika, Laymik)

Intégration des contenus et médias - Mise en page
Espaces Publics Numériques Loir-Lucé-Bercé (Pierrick Jousse)

Coordination
Commission «Services et Communication» Loir-Lucé-Bercé

Impression
ITF - 02 43 42 00 38

Distribution
La Poste
Dépôt légal à parution

4-5 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Les habitants appelés à contribuer

6 Plouf
Une nouvelle offre, une nouvelle dynamique

7 Projet de territoire
Un document stratégique, pour le territoire de demain

8-9 Moulins de Paillard
Production, exposition, diffusion d'Art Contemporain

10 LoirTech
Faire émerger la filière numérique

11 Carnuta
Entre exposition et balade

12-13 Finances / Budget
Hausse de 1% des taux d'imposition.

14 Fibre optique
Toujours plus d'habitants concernés

15 Culture et spectacles
Nos coups de cœur pour cet été



Affronter les défis de demain !

Depuis 18 mois, élus et agents avons réalisé un travail de titan en faisant de notre diversité et de nos spécificités des atouts maîtres pour construire un territoire dynamique et résolu à affronter les nombreux défis de demain.

Notre Communauté de Communes n'est pas une simple entité administrative basée sur un pacte fiscal et financier, nous avons souhaité traduire notre fusion par des actions fortes en faveur des habitants.

Nous avons à cœur de poursuivre le développement de nos politiques culturelles avec les équipements structurants tels que Les Moulins de Paillard, Carnuta. Ces deux lieux proposent aujourd'hui des activités diverses, souvent étonnantes, toujours enrichissantes, avec le souci permanent d'être des espaces de découvertes et d'éducation culturelles.

Les questions de santé sont aussi au cœur des préoccupations de la population. Nous avons su réagir aux premiers symptômes de la désertification médicale avec la construction de la Maison de Santé à Montval-sur-Loir venant compléter le dispositif existant.

Le diagnostic PLUI, engagé dès 2017, permettra à terme de disposer d'un outil performant de cohésion territoriale au service des habitants. Il mettra en valeur les dynamiques et les enjeux du territoire, et tiendra compte de ses particularités.

L'émergence de la filière numérique et la programmation pour le déploiement de la fibre optique dans toutes les communes à faible débit, permettront de valoriser notre territoire dans un monde toujours plus dématérialisé, et de le rendre plus attractif pour l'installation de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants.

Deux gros chantiers vont débuter avec la construction du Centre de Loisirs à la Chartre -sur-Le-Loir, et l'école de musique à Marçon maintenant que nous sommes assurés de leur financement et de la réalisation de l'ensemble des études préalables.

Nous poursuivons également les discussions



avec nos partenaires pour la mise en œuvre de La Loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations), pour la prise de compétence « Eau » à partir du 1er janvier 2019 et pour l'harmonisation du service et du financement des ordures ménagères.

Si notre assemblée communautaire doit faire des choix, établir des priorités, procéder à des arbitrages dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, elle doit se donner les moyens d'une politique tournée vers les besoins de ses habitants.

C'est pourquoi, nous élaborerons notre Projet de territoire, pilier d'un avenir ambitieux, dynamique et innovant. Les élus, la population, les membres du Conseil de développement, les acteurs du territoire devront participer et prendre part aux débats pour définir la feuille de route pour l'avenir. Ce travail de transversalité est indispensable pour déterminer une logique, une cohérence avec comme guide un esprit de bon sens et de pragmatisme.

Entre le Loir et la Forêt de Bercé, nous avons la chance de vivre un territoire avec des atouts exceptionnels. Faisons en sorte d'en être les ambassadeurs pour son rayonnement au-delà de nos propres frontières administratives.

Béatrice Pavy-Morançais

Présidente de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé



Les habitants du territoire invités à participer à l'élaboration du **PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal**.

Le **PLUI**, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, a pour vocation de se substituer aux actuels documents d'urbanisme. Ce plan définira les **orientations de l'aménagement du territoire Loir-Lucé-Bercé à prendre d'ici 15 ans**. **Territoire(s)** suivra avec vous **chaque étape de son élaboration jusqu'en décembre 2019**. Au menu de ce numéro, **la participation des habitants**.

Le PLUI sera un document élaboré avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce choix exprime une véritable volonté de la part des élus de travailler sur la planification et sur un projet d'aménagement du territoire qui doit répondre au mieux aux besoins des habitants actuels et futurs.

« **On entame la phase du PADD, Plan d'Aménagement de Développement Durable, qui définit le projet politique avec ses orientations** » annonce Galiène Cohu, Vice-Présidente de Loir-Lucé-Bercé en charge de l'aménagement de l'espace. Une synthèse du diagnostic territorial a été réalisée par le bureau d'étude de Nantes, Cittanova missionné pour la conduite de l'étude, l'animation, la concertation et la rédaction du projet. Les graphiques de ces pages vous résumant certains éléments de ce diagnostic territorial.

« **Ce diagnostic donne une image globale avec les plus et les moins du territoire. Même si le PLUI est une vision d'ensemble, il ne va pas pour autant résoudre tous les problèmes que va mettre en avant le diagnostic, c'est juste un outil d'aménagement**, précise Galiène Cohu. **La couverture numérique par exemple ne sera pas résolue par le PLUI. En revanche ce diagnostic sera une vraie mine d'informations pour alimenter le projet de territoire.** »

L'aménagement du territoire concerne chacun et les habitants de Loir-Lucé-Bercé sont invités à participer à cette élaboration du PLUI sur une page du site internet de la Communauté de Communes (www.loiruceberce.fr/plui). Il sera possible de retrouver de nombreux documents, notamment « le diagnostic territorial » et « l'état initial de l'environnement », poser des questions, laisser des commentaires ou soumettre des idées. « **Notre souhait est que la population s'implique dans ce PLUI,**

s'exprime et apporte sa contribution » poursuit l'élue. Les deux documents précités seront également consultables en version papier dans les trois antennes de Loir-Lucé-Bercé, à savoir le service administratif des Récollets à Montval-sur-Loir, le service de l'eau au Grand-Lucé et le service technique à La Chartre-sur-le-Loir. Au cours de la concertation, qui va se dérouler tout au long de la procédure, soit jusqu'en décembre 2019, le bureau d'étude Cittanova proposera à destination du grand public, expositions, ateliers participatifs avec thématiques, projets avec les scolaires, concours photos, reportages vidéo, micro-trottoir...

Commentaires, envies, questions... N'hésitez pas, participez !

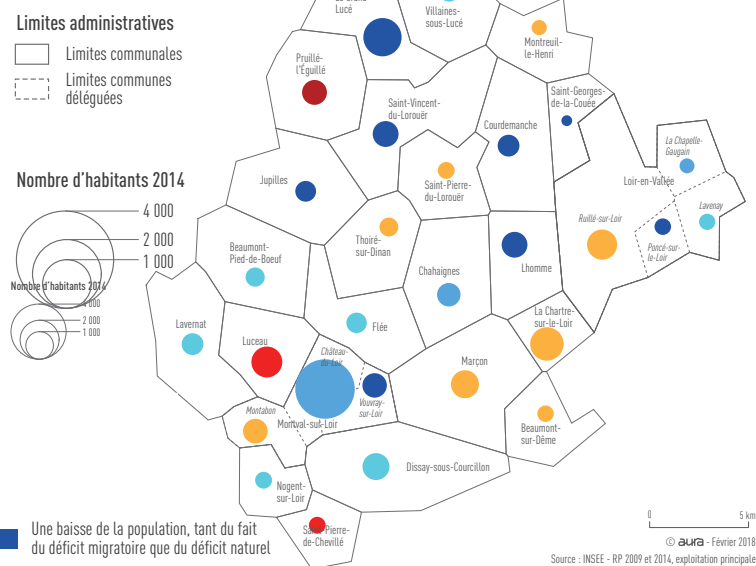
En parallèle du PLUI, deux études sont réalisées. Le diagnostic agricole, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Sarthe, prendra en compte les enjeux agricoles du territoire. Des réunions de concertation débiteront dès septembre à destination des acteurs du monde agricole. La seconde étude est un inventaire des zones humides, réalisé par le bureau d'étude vendéen, Hydro Concept qui réalisera un travail d'identification de terrain et de cartographie en concertation avec les communes. « **Les zones humides devront être prises en compte dans les futurs secteurs de projet** » conclut Delphine Renault, responsable du pôle Aménagement de l'Espace à la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.

Contribuer à l'élaboration du PLUI
Delphine Renault,
Pôle Aménagement de l'Espace
| 02 43 38 17 19
| plui.loiruceberce@gmail.com
| www.loiruceberce.fr/plui

Cartographie des enjeux du PLUI

Territoire(s) vous présente quelques cartes du diagnostic territorial, réalisé par l'AURA et repris par Cittanova, bureau d'études de Nantes en charge du PADD.

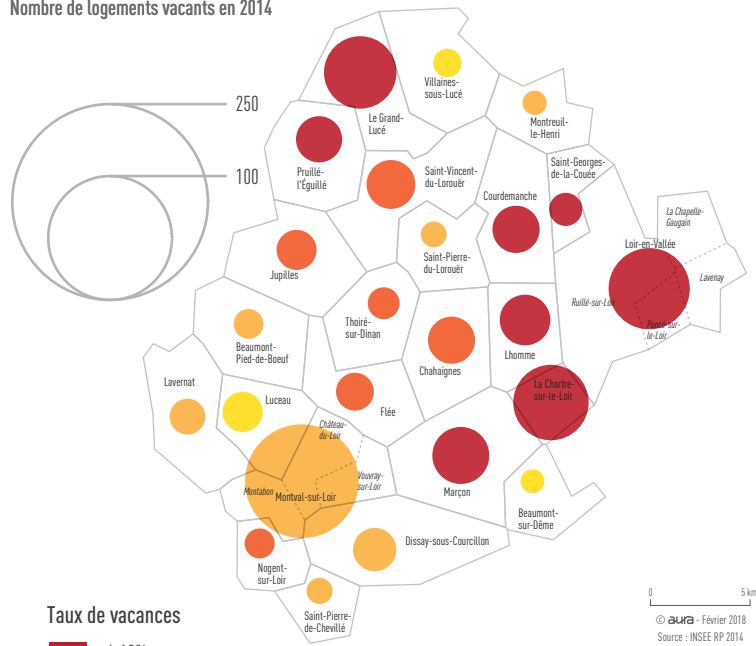
Population municipale 2014 et évolution démographique 2009-2014



- Une baisse de la population, tant du fait du déficit migratoire que du déficit naturel
- La dynamique migratoire ne compense pas le déficit naturel
- L'excédent naturel ne compense pas le déficit migratoire
- Une attractivité migratoire qui compense le déficit naturel
- Une dynamique naturelle plus importante que la dynamique migratoire
- Une croissance nourrie autant par l'attractivité migratoire que naturelle

Malgré un solde migratoire positif, la population du territoire décroît et subit un vieillissement sensible.

Nombre de logements vacants en 2014



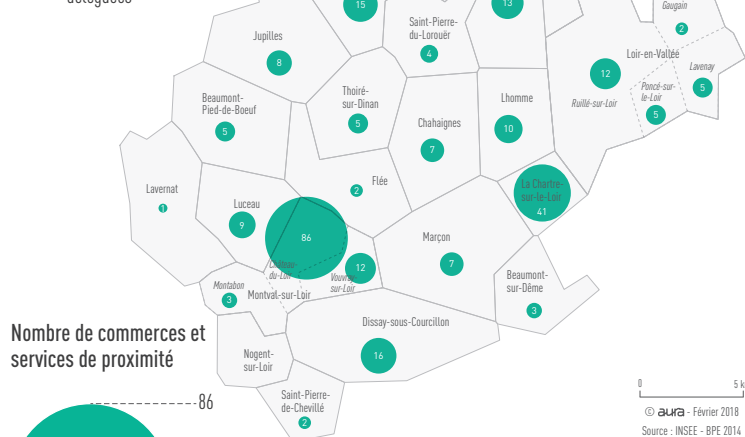
Taux de vacances

- > à 12%
- Entre 10 et 12%
- Entre 7 et 10%
- < à 7%

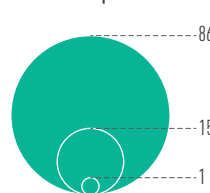
11% de logements sont vacants sur le territoire en 2014, soit une forte augmentation depuis 1999 (7%).

Commerces et services de proximité *

Limites administratives



Nombre de commerces et services de proximité



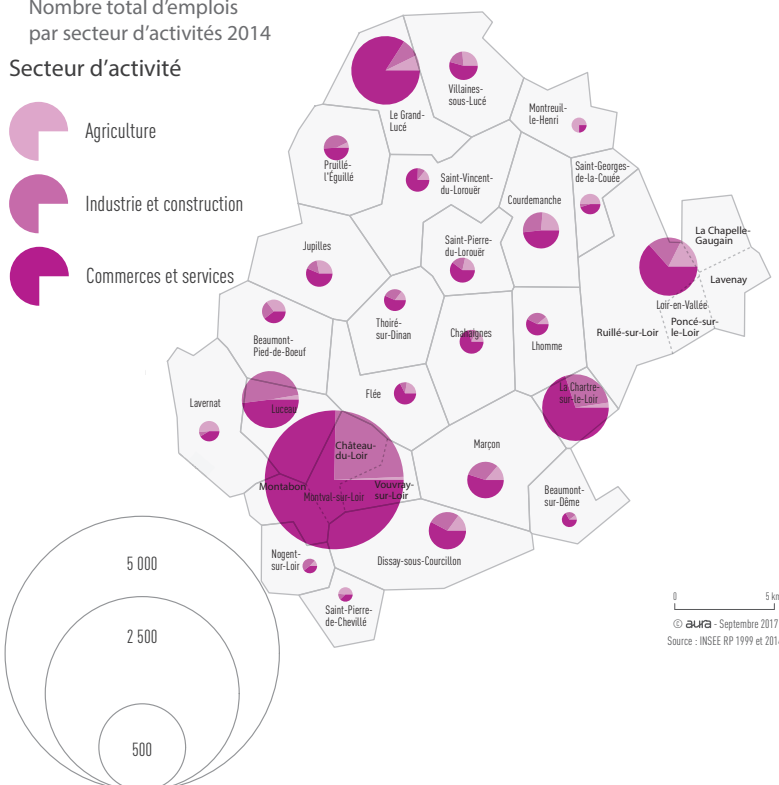
439 Nombre total de commerces et services de proximité par commune

Commerces et services restent présents sur l'ensemble du territoire même si leur maintien est fragile, notamment dans les villages.

Nombre total d'emplois par secteur d'activités 2014

Secteur d'activité

- Agriculture
- Industrie et construction
- Commerces et services



Ouvriers et employés sont les plus représentés et les emplois de services et de commerces sont en forte augmentation depuis 1999.



Le centre aquatique Plouf a retrouvé un nouveau dynamisme.

Depuis le 1er janvier 2018, le centre aquatique Plouf est géré par Equalia, entreprise experte en équipement de sports et de loisirs. La redynamisation de la piscine, la diversification des activités et l'augmentation de la fréquentation sont les missions confiées à Equalia par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a confié au 1er janvier 2018, la gestion et l'exploitation du centre aquatique Plouf à la société Equalia. Cette dernière rayonne en France et en Belgique où elle gère 36 équipements. Ce contrat de marché a été établi pour 2 ans et comprend les missions relatives au service public, à l'accueil des scolaires et du grand public, à l'animation et à la dynamique commerciale par l'accroissement des fréquentations. L'objectif annuel est d'arriver à 70 000 usagers, dont 15 000 scolaires. « L'offre de la société Equalia a été considérée comme économiquement la plus avantageuse, proposant une optimisation des amplitudes horaires, le développement des activités aquatiques, la pérennité de l'équipement par des solutions adaptées et une démarche sociale permettant une réelle intégration de Plouf, site structurant pour la Communauté de Communes, sur le territoire et même au-delà » confie Béatrice Pavy-Morançais, présidente de Loir-Lucé-Bercé. Le montant global attribué par la collectivité à Equalia pour 2018 et 2019 est de 1 077 717 €.

Plouf recense un directeur de site, trois maîtres-nageurs, deux surveillants de baignade à temps partiels, deux agents d'accueil, deux agents d'entretien et un technicien. « Les tarifs entrées ont été revus à la baisse et les formules abonnements développées. Plouf est désormais ouvert tous les jours et le créneau 12h-14h, très demandé, connaît une belle fréquentation. De nouvelles activités ont vu le jour, comme l'aqua'jump, le circuit training et les anniversaires pour les enfants. Les événements ponctuels, tels la soirée zen, la chasse à

l'œuf pour Pâques, la fête des mères et les stages d'apprentissage pour les enfants pendant les vacances, ont recensé de nombreux participants » ajoute Jean-Michel Chiquet, vice-président de la Communauté de Communes en charge de la délégation sport.

Le premier trimestre 2018 semble déjà porter ses fruits avec notamment des fréquentations en hausse. Quand on compare mars 2018 et mars 2016, rappelons que la piscine a été fermée de septembre 2016 à juillet 2017, le total des entrées (unitaires, abonnements, centres de loisirs, activités, scolaires, comités d'entreprise et Coc natation) est de 3 979 contre 3 693. « Sur mars, la fréquentation est en hausse par rapport aux deux mois précédents. Les deux semaines de vacances en février ont été très correctes en terme d'affluence avec 1 342 entrées. La semaine des vacances de janvier n'avait enregistré que 278 personnes. La fréquentation des activités est également en progression » explique Jean-Michel Chiquet.



Centre aquatique Plouf
46 rue du 11 Novembre, Château-du-Loir,
72500 Montval-sur-Loir,
www.piscine-plouf.fr
02 43 38 09 53 | @centreaquatiqueplouf sur Facebook

Un projet de territoire pour bâtir les échéances futures et avoir un éclairage sur l'avenir de Loir-Lucé-Bercé.

Le projet de territoire est un document stratégique qui permet d'ancrer la réflexion prospective dans une réalisation concrète. Il servira de **fil conducteur pour les actions et projets** à mener par les élus et les différents services de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé **pour les mandats à venir.**

Un projet de territoire est un document, véritable feuille de route de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, qui permettra d'appréhender les nouveaux enjeux et de fixer le cap à donner pour les années futures.

« **Il s'agit d'organiser l'action publique locale en fonction des ressources de notre territoire et des enjeux auxquels il est confronté. Ce document permettra de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable projet commun d'intérêt local** », indique Béatrice Pavy-Morançais, Présidente de Loir-Lucé-Bercé.

Un projet de territoire nécessite de collecter et d'analyser de nombreux documents contractuels des partenaires institutionnels, de recueillir des témoignages de la société civile dans le cadre de concertation publique, d'associer le Conseil de développement et de connaître les attentes des élus municipaux. « **La Communauté de Communes Loir-**

Lucé-Bercé a privilégié le recrutement d'un chargé de mission pour l'accompagner dans cette démarche », précise la Présidente.

Et c'est ce futur agent contractuel qui va rédiger et synthétiser toutes les idées et réflexions des élus afin que fin 2018 ou début 2019 ce projet de territoire soit présenté

« **L'année 2017 a été consacrée à la mise en route de la nouvelle intercommunalité, à s'organiser puis à concrétiser les projets qui étaient en cours de réalisation ou dans les cartons dans chacune de nos communautés de communes historiques**, commente Régis Vallienne, Vice-Président en charge des ressources humaines de Loir-Lucé-Bercé. « **Nos habitants attendent des projets de notre part et des réponses à certaines questions qu'ils se posent, sur la fibre, la santé... Donc ce projet de territoire nous devons l'écrire. Il offrira la possibilité d'avoir un guide prospectif qui pourra être débattu**

par les élus. Il permettra sûrement d'aller plus vite dans la réalisation de certains projets » poursuit le 1^{er} vice-président de Loir-Lucé-Bercé.

Le chargé de mission participera à la définition des orientations stratégiques du projet de territoire 2018-2020 et au-delà. A ce titre, il devra assister et conseiller les élus. Ses autres missions consisteront au pilotage et à l'animation de ce projet de territoire, au développement et à l'animation des relations partenariales et des réseaux professionnels, ainsi que la mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation du projet de territoire et de ses programmes d'actions.

« **Ce document fondateur sera enrichi des expériences de chacun et pourra servir de base de réflexion pour réviser les stratégies de développement à chaque mandature au regard d'un contexte et d'enjeux qui évoluent fortement** » explique Béatrice Pavy-Morançais.





**Les Moulins de
Paillard,
une référence
artistique et touristique**



Le lieu « Les Moulins de Paillard » est un centre d'art qui met en valeur les pratiques artistiques contemporaines par la production, l'exposition et la diffusion d'œuvres d'arts contemporaines, plastiques et théâtrales. Ce site de plus de 4000 m² accueille, également, une résidence d'artistes et propose des ateliers pédagogiques. La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé veut faire de ce lieu patrimonial un pôle qui unit culture, tourisme et économie.

Les Moulins de Paillard occupent l'emplacement d'un ancien moulin dont la roue faisait tourner une forge au XVII^e siècle. En 1761, Elie Savatier, riche marchand et fabricant en teinturerie à Bessé-sur-Braye rachète ce lieu, devenu moulin à blé, pour en faire un moulin à farine. Les moulins ont ensuite abrité successivement un atelier de tissage du chanvre, une teinturerie puis une papeterie. Après la fermeture de la papeterie en 1969, celle-ci est rachetée par Thierry Robert, potier de grès à Ponce-sur-le-Loir, qui en 1973, crée et dirige le Centre artisanal de Paillard. Ce site, qui réunissait des ateliers artisanaux de poterie, de verre soufflé, d'émaux, de forge, d'ébénisterie ou encore de chappellerie, fut pendant 30 ans un moteur important pour la vie locale. Ce centre, fermé au début des années 2000, a été racheté par la Communauté de Communes du Val-de-Loir. En novembre 2009, les élus organisent une réunion publique de présentation du projet de revitalisation pour les Moulins de Paillard qui vont reprendre vie sous la forme d'un Centre d'art contemporain et d'une Résidence d'artistes grâce à un couple d'artistes américains : Shelly de Vito et James Porter. Le site est géré par l'association des Moulins de Paillard, présidée par Guy de Brantes.

A la suite de la fusion des communautés de communes en 2017, l'association et la Communauté de Communes ont signé un bail sur 5 ans, qui court donc jusqu'en 2022. **« Les Moulins de Paillard restent évidemment axés sur l'art contemporain, on ne change rien, et Loir-Lucé-Bercé s'engage à soutenir financièrement l'association. Pour 2018, est accordée une subvention de 22 875 € »** annonce Gilles Gangloff, vice-président de la Communauté de Communes en charge de la culture. L'élu de poursuivre : **« Notre souhait est de développer une cohérence culturelle sur tout le territoire et de définir un modèle économique basée sur les nouvelles orientations qui sont d'associer la culture au tourisme. La revalorisation**

du patrimoine industriel de ce lieu est également importante pour attirer et créer un flux touristique. Le tourisme est un enjeu non négligeable pour l'économie locale. La culture, le patrimoine, le tourisme et l'économie s'inscrivent dans notre projet de territoire. » La Communauté de Communes veut également travailler en étroite collaboration avec l'association des Moulins de Paillard et lui apporter son aide en terme d'organisation et d'impulsion. **« Nous voulons faire des Moulins de Paillard une référence artistique. C'est un projet à long terme qui entre à 100% dans le projet de territoire de Loir-Lucé-Bercé. La priorité, c'est aussi d'impliquer et de sensibiliser la population locale à l'art contemporain »** ajoute Sandy Servant, responsable du développement culturel. Le site de 4 500 m² au potentiel évident, va bénéficier d'un diagnostic de ses bâtiments afin d'assurer la sécurité des visiteurs dans le but d'augmenter le flux des touristes et d'ouvrir de nouveaux espaces. Une orientation vers du mécénat est envisagée et différentes institutions suivent le projet avec attention : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le département, la région...

« Dans ce lieu unique de la Vallée du Loir, des artistes internationaux de tous horizons se croisent pour créer, échanger et produire des œuvres qui seront ensuite diffusées dans le monde entier. Nous programmons des animations thématiques, ateliers adultes et enfants, colloques, conférences, expositions temporaires, concerts... destinés au grand public et aux scolaires » explique la directrice artistique, Shelly de Vito, qui assure cette fonction bénévolement.

Les Moulins de Paillard,

Poncé-sur-le-Loir, 72 340 Loir-en-Vallée.

02 43 44 52 65 | moulinspaillard@gmail.com

Sur le web : moulinsdepaillard.wordpress.com

La programmation culturelle 2018

Jusqu'au dimanche 5 août : exposition de **Laurent Montaron, photographie, film, installation et performance sonore**. Vendredi, samedi et dimanche de 15h à 19h. Visites guidées et gratuites toutes les 20 minutes pendant les horaires d'ouverture. Entrée gratuite.

Vendredi 13 juillet : **concert des Jeunes Compositeurs avec l'Ensemble Offrandes**.

Samedi 21 et dimanche 22 juillet : **"eTextiles"** Festival pour tout public avec des ateliers, démonstrations, présentations et rencontres.

Jedi 26 juillet et samedi 15 septembre : **Biennale Citoyenneté** de 10h à 12h30, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Sarthe.

Vendredi 24 et samedi 25 août : **Festival des Journées Musicales entre Loir et Loire** à 20h.

Samedi 8 septembre : vernissage à 15h de l'exposition de Maxime Bondu, sculpteur. Entrée gratuite.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre : **journées européennes du patrimoine**.

Une dynamique de territoire : Loirtech

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a pris son destin numérique en main en fédérant autour d'elle les forces vives de la nouvelle économie. La filière est en plein essor et sur notre territoire, le projet LoirTech répond à ses attentes de soutien et d'accompagnement.

« Le monde de l'entreprise change et les façons de travailler de tous les secteurs d'activités sont impactées. La pratique du télétravail n'est plus anecdotique et le nombre d'entreprises indépendantes est en augmentation constante. Notre territoire est aujourd'hui en position de force sur ce modèle économique émergent. » affirme Denis Turin, Vice-Président en charge de l'économie. Forte de ce constat, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, a pris l'initiative de lancer en fin d'année 2017 un projet ambitieux et novateur, LoirTech. Autour d'une communauté active, composée d'entreprises et d'associations, soutenue par la Communauté de Communes, LoirTech a pour objectif de rassembler les acteurs du numérique du territoire autour de projets et d'actions concrètes répondant à leurs besoins à court et moyen terme. Ronan Kerisit, chargé de mission en charge du développement économique, explique : « Nous avons par exemple repéré de gros besoins de recrutement non satisfaits. Le collectif accompagne le projet porté par un groupe d'entreprises, d'une école qui formera sur le territoire et pour ses entreprises aux métiers du numérique, notamment celui de développeurs informatiques. » Cette initiative permettra à des publics éloignés de l'emploi de se mettre au diapason de la nouvelle économie et de ses besoins, peut-être même de leur permettre de créer leur propre entreprise. Une première session avec six personnes sera mise en place prochainement avec le soutien du lycée professionnel Nazareth de Ruillé-sur-Loir, de l'organisme Via Formation, des entreprises PMB Services, Microtec et AP&SI. La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé accompagne ce projet en mettant son expertise et sa logistique à disposition.

Initier les plus jeunes au codage.

La société Fabrikka, membre du collectif LoirTech, a proposé une action originale : la création d'une mallette pédagogique contenant 5 à 6 jeux pour le jeune public des bibliothèques ou des écoles du territoire. Ces « digital natives » baignent en permanence dans ce monde numérique. Apprendre à coder sans écran tout en s'amusant permettra d'appréhender en douceur ce que seront les exigences de demain en matière de formation et d'emploi.



Communiquer et accueillir de nouvelles entreprises

Même s'il s'agit aujourd'hui de conforter sur Loir-Lucé-Bercé les entreprises déjà présentes en accompagnant leur développement et leur croissance, le collectif LoirTech veut aussi consolider l'attractivité du territoire pour de nouveaux acteurs économiques. Le collectif qui communiquait uniquement grâce aux réseaux sociaux (twitter et facebook) vient de lancer son site internet www.loir.tech pour donner une audience plus large à ses actions. Il s'agit bien de mettre en avant tout le travail réalisé pour faire grandir et renforcer la communauté numérique mais aussi d'amener d'autres sociétés à venir s'installer sur la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé. Avec une communication réactive et en phase avec les attentes de cette nouvelle économie, LoirTech veut valoriser un territoire qui sait attirer les entreprises de ce secteur en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de leurs projets.

« Le déploiement en cours de la fibre optique est un atout fort mais d'autres arguments sont à faire valoir pour ces nouveaux entrepreneurs accros au travail collaboratif ou coopératif. » précise Ronan Kerisit. Le collectif se chargera donc d'organiser des animations originales et innovantes destinées aux entreprises. Un premier espace de coworking éphémère concrétisera physiquement la démarche dynamique de LoirTech pour exhausser l'attractivité de Loir-Lucé-Bercé. Cette notion de « cotravail » est basée sur la partage d'un espace ouvert convivial qui encourage ses utilisateurs aux échanges d'expériences et d'expertises propices à l'innovation et la créativité. Pour Ronan Kerisit, « au-delà des prises de contact et des rencontres enrichissantes, cet espace sera aussi un lieu de rencontres pour les travailleurs indépendants ou des télétravailleurs qui ont besoin aussi à un moment de briser l'effet d'isolement ».

LoirTech a participé le 7 juin à la première fête du coworking sur la zone communautaire de l'Aurière à Ruillé-sur-Loir, occasion pour le collectif de faire découvrir ses actions à de futurs membres.

Ronan KERISIT

06 74 07 89 71 | 02 43 44 91 78

secretariat@loiruceberce.fr

Sur les réseaux sociaux : #LoirTech(Facebook), @loirtech (Twitter), et sur le web www.loir.tech



19 décembre 2017, lancement du collectif

Carnuta, entre exposition et balade pour (re)découvrir notre forêt de Bercé

Exposition :

« De la forêt à la mer, histoire du bois de marine »

« La forêt de Bercé, aujourd'hui mondialement connue dans le domaine de la tonnellerie, a aussi fourni du bois pour les arsenaux de la Marine. Sous Louis XIV, Colbert met en place une gestion forestière pour produire dans les forêts du royaume du bois pour approvisionner les chantiers navals » raconte Sandy Servant, la responsable de Carnuta.

Afin d'élaborer une exposition de qualité, le concours de Jean-François Clémence et Jean-Claude Deprez, deux historiens et techniciens de la forêt de Bercé a été sollicité.

Carnuta s'est aussi entourée d'un scénographe, Silvio Crescoli et d'une graphiste, Séverine Coquelin pour valoriser l'exposition et envisager qu'elle devienne par la suite itinérante. Plusieurs institutions patrimoniales et culturelles participent au projet notamment par le prêt de documents, illustrations ou images de synthèse comme le Musée de la Marine de Paris, le Service Historique de la Défense de Rochefort, les Archives Départementales de la Sarthe et des Yvelines, la BNF, l'ONF...

Cette exposition retrace l'aventure d'un arbre en forêt de Bercé de sa naissance jusqu'à son intégration dans un vaisseau de la marine royale de Louis XIV.

RDV à partir du 7 juillet pour découvrir cette exposition avec un programme d'animation : sortie en forêt, conférence, atelier enfant...



10 Juillet - 11h-12h & 14h30-15h30

Découverte des rapaces avec Franck Mortier !

Les rapaces sont des oiseaux fascinants et majestueux, profitez d'un moment en compagnie d'un fauconnier pour les observer de très près et comprendre leurs modes de vie.

Tarif : 7€, réduit : 5€, Gratuit pour les - de 3 ans

17 Juillet - 16h-17h30

Balade contée sur la forêt équatoriale avec Catherine Moreau

Comme chacun sait, se promener sur les sentiers de Bercé réserve de belles surprises : M. Pique-Prune, Mademoiselle Bousier, le petit Collembole...

Au fil des devinettes et des histoires venues d'ailleurs, vous saurez enfin toute la vérité sur d'autres espèces, jusque-là inconnues à Bercé.

Tarif : 7€, réduit : 5€, Gratuit pour les - de 3 ans

Et aussi...



Le sentier du vivier : une liaison pédestre entre Carnuta et la forêt de Bercé

Carnuta vous propose un nouveau sentier de balade pour vous permettre de rejoindre la forêt de Bercé à pied au départ du musée. Ce sentier balisé d'une feuille de chêne, vous invite à une balade d'environ 2h entre bocage et forêt. Une carte, en vente à Carnuta, vous guidera tout au long du parcours avec des zooms sur les points d'intérêt à ne pas louper !

La première partie du sentier vous permet de découvrir le village de Jupilles, le verger conservatoire, le paysage bocager avec ses haies et sans doute d'observer quelques oiseaux présents dans ce milieu. Une fois entré en forêt, place à la gestion forestière, à l'identification des différentes essences d'arbres, à la recherche des indices de présences des animaux... Pour parcourir cette forêt, vous allez traverser une parcelle de douglas, cheminer entre chênes et hêtres, tomber sur une mare au détour d'un virage, rencontrer des insectes en plein travail et même croiser un arbre remarquable... Le livret de visite vous livrera les secrets de cette forêt d'exception.

Carnuta,

Maison de l'Homme et de la Forêt
2 rue du Bourg Ancien à Jupilles
02 43 38 10 31 | www.carnuta.fr

Michel Moriceau, Maire de Jupilles

Carnuta, avec son architecture atypique, est un lieu ludique et pédagogique situé au cœur du village de Jupilles, à deux pas de la forêt de Bercé. Carnuta invite les visiteurs, les promeneurs, les enfants, les parents, les grands-parents à découvrir les expositions renouvelées et le monde forestier.

Carnuta est maintenant liée à Jupilles comme le village est lié depuis de longue date au domaine de Bercé.

Depuis son ouverture, nous constatons l'afflux de visiteurs. De nouvelles activités ont été créées comme la saboterie du Foyer Rural, de nouveaux circuits de randonnées, des hébergements. Tout cela permet de retenir les visiteurs.

Ce grand nombre de visiteurs est également bon pour nos commerces.

Carnuta valorise Jupilles.





Loir-Lucé-Bercé vote une augmentation des impôts raisonnable et nécessaire

La fusion des Communautés de Communes en janvier 2017 a entraîné l'augmentation des charges financières liées à la construction d'équipements nouveaux et à l'harmonisation d'une partie des compétences. Dans ce contexte, les élus communautaires ont voté pour 2018 une hausse de 1% des taux d'imposition.

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a voté en avril son budget 2018 et les taux d'imposition. La conjoncture financière laissait présager une hausse des impôts, compte tenu de ce qui avait été avancé en débat d'orientation budgétaire. Une augmentation de 1 % a en définitive été proposée. « 1 % c'est vraiment la prudence. On ne peut pas faire des coupes sombres sur certaines lignes du budget, il faut que cela reste réaliste. On a donc analysé le budget ligne par ligne de manière à limiter cette augmentation » justifie Béatrice Pavy-Morançais, Présidente de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé. La fusion des trois intercommunalités en janvier 2017 et la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale ont généré de nouvelles charges : élargissement de la compétence voirie à l'ensemble du territoire, harmonisation du régime indemnitaire des agents, création d'instances paritaires pour le droit du travail des agents, adaptation de l'informatique et de la téléphonie, construction

d'équipements structurants portant à plus de 25 000 m² la surface des bâtiments à entretenir, entraînant des charges supplémentaires. Les taux de la fiscalité 2018 passent donc à 24,68 % pour la cotisation foncière des entreprises, 10,81 % pour la taxe d'habitation, 4 % pour le foncier bâti et 8,29 % pour le non bâti. Cette hausse des impôts va générer une recette complémentaire de 48 252 € permettant l'équilibre du budget pour 2018.

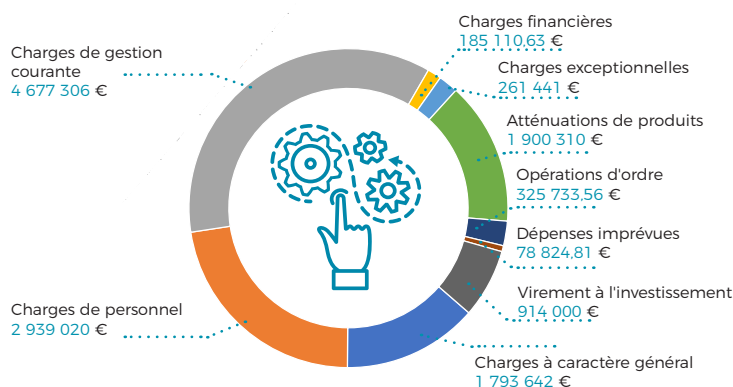
Un budget 2018 de près de 21 millions €

Le budget général 2018 s'élève à 20 935 385 €. En fonctionnement, sur les 13 075 388 €, les charges de gestion courante représentent 4 677 306 € (36%), la masse salariale se monte à 2 939 020 € (22%), les atténuations de produits se chiffrent à 1 900 310 € (15%) et les charges à caractère général atteignent les 1 793 642 € (14%). Les recettes de fonctionnement proviennent à 61% des impôts

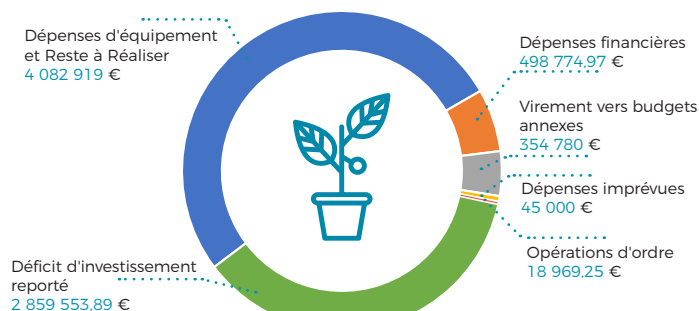
et taxes, soit 7 908 572 €.

Sur les 7 859 997 € d'investissement budgétés pour cette année, plus de 4 millions € sont consacrés à des opérations d'équipement, à l'image de l'école de musique intercommunale sur Marçon, 640 991 €, et l'accueil de loisirs sans hébergement à La Chartre-sur-le-Loir, 572 500 €. Les travaux de voirie, qui comprennent ceux non réalisés de 2017 et ceux de l'exercice en cours, se montent à 1 409 836 €. S'ajoutent le déploiement de la fibre optique pour 538 608 € ou encore l'élaboration du PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, pour 223 245 €. Les subventions, à hauteur de 4 053 753 €, sont les principales recettes d'investissement.

Enfin, les subventions aux associations se montent à 1 246 308 € et les participations aux organismes (syndicats d'ordures ménagères, Office de Tourisme, Service Départemental d'Incendie, Pays PETR-Vallée du Loir...) s'élèvent à 3 243 158 €.

Dépenses
2018

Fonctionnement 2018
13 075 388 €



Investissement 2018
7 859 997,11 €

Focus sur le service Finances et Comptabilité

Ce service gère les opérations de comptabilité en lien avec le Trésor Public.

Chargé de l'élaboration et l'exécution du budget annuel, ce service propose aussi des analyses financières rétrospectives et prospectives. Il a en charge les marchés publics, la commande publique et les emprunts pour la communauté de communes.

Le service comptabilité est sous la direction d'Ophélie Rondet. Arrivée en février 2018, elle a en charge les finances, le budget, la commande publique et le développement territorial.

Trois agents, 2,5 équivalent temps-plein, travaillent au service comptabilité de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, au siège social à Montval-sur-Loir.

Béatrice Vignas assure le suivi de l'ensemble des dépenses et des recettes qui relèvent du fonctionnement du budget général et des budgets annexes. Elle traite ainsi les factures et assure le suivi de la trésorerie.

Marie-Rose Fusil a en charge le suivi des investissements et gère des opérations complexes, les inventaires, les amortissements ou encore les emprunts.

Justine Verrier, affectée au service d'Eau, est redéployée sur de nouvelles missions et vient en renfort de ses collègues deux jours par semaine pour faire face aux différentes missions comptables quotidiennes.



Le service comptabilité au complet.
Justine Verrier, Ophélie Rondet, Marie-Rose Fusil, Béatrice Vignas

Fibre Optique : en 2018, 1 064 nouvelles prises pour les habitants

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé continue son effort de **déploiement de la fibre optique** sur son territoire. Un véritable programme pour rendre notre territoire communautaire moderne et attractif. Mais de nombreuses réponses sont encore à apporter aux futurs usagers. Territoire(s) s'en charge...



Mais j'ai déjà Internet chez moi et ça marche plutôt bien...

C'est pourquoi la fibre est d'abord déployée dans les territoires où l'offre ADSL en terme de débit est la plus faible. Pour beaucoup d'entre nous, il est tout simplement impossible de regarder une vidéo en ligne ou très difficile de recevoir et envoyer un email. Dans des villes plus urbaines, comme Montval-sur-Loir ou la Chartre-sur-le-Loir, les connexions ont de meil-

leurs résultats mais dès qu'on s'éloigne du centre, le débit s'affaiblit, devient capricieux et le confort d'utilisation s'amenuise. De plus, compte tenu de l'importance de la révolution du digital, la demande en débit est croissante et le fil de cuivre ne pourra à l'avenir la satisfaire. Il nous faut anticiper ce futur proche pour rester un territoire attractif. La fibre optique reste la solution d'avenir.

Les fournisseurs Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom ont-ils investis dans ce déploiement ?



Le déploiement de la fibre optique s'articule autour de deux axes : les initiatives privées et les initiatives publiques. Jusque là les premières concernaient les zones denses et les secondes les zones rurales. La carte du déploiement sur la France en dit long :

<https://cartefibre.arcep.fr>.

C'est donc grâce au réseau d'initiative publique porté par le Département de la Sarthe et la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé qu'une telle infrastructure peut se mettre en place. Dans les années à venir les initiatives privées pourraient sur certains secteurs denses se substituer au réseau d'initiative public ce qui permettrait d'accélérer le déploiement.



Et ce déploiement de la fibre, combien coûte-t-il, qui paie ?

Le coût total du développement de la fibre est estimé à 400 millions d'euros, pour l'ensemble du département de la Sarthe !

Le Schéma d'Aménagement Numérique prévoit une participation des communautés de communes qui se sont portées candidates, de 500 € par prise. Le solde est financé par le Département, la Région, l'Etat et les fonds structurels européens pour un coût moyen de 2 400 € par prise.

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé pilote le projet mais chaque commune participe financièrement au déploiement sur son territoire.

Ce qui reste à la charge du particulier est le coût de l'abonnement Internet et les frais d'accès au service en fonction des pratiques commerciales des opérateurs.

Et chez nous, c'est pour quand ?

Fin 2018, début 2019, ce sont près de 1 064 logements supplémentaires qui seront raccordés à l'internet très haut débit. La fibre étant physiquement déployée sur les supports du réseau téléphone, elle s'étend en respectant le périmètre des plaques téléphoniques soit celles de La Chapelle-Gaugain, Ponce, Pruillé l'Eguillé, Villaines-sous-Lucé, Saint Pierre-du-Lorouër, Montreuil-le-Henri et Saint-Georges-de-la-Couée. Sont à l'étude, pour 2019, Montval-sur-Loir (Est campagne), Beaumont-Pied-Boeuf, Lavernat, Thoiré-sur-Dinan, Nogent-sur-Loir et Saint-Pierre-de-Chevillé soit 1 656 prises supplémentaires



La Fibre, une actrice de l'accélération de la croissance économique de nos campagnes.

Sylvain BIDIÉ, Gérant SYLEON, nous confie son impatience dans ce témoignage.

"La société Syleon a été créée il y a 5 ans dans la plus petite commune de Loir-Lucé-Bercé, Saint-Georges-de-la-Couée. Nous commercialisons via 4 sites E-Commerce un catalogue de 5000 produits modes à travers toute l'Europe. Actuellement nous avons un débit qui est suffisant pour des activités courantes car le débit dans le centre du village est bon, au contraire d'autres habitants qui sont un peu plus loin dans la campagne. Nous sommes impatients d'avoir la fibre car elle va permettre d'augmenter notre capacité de ventes et de services clients grâce à l'ajout de serveurs plus modernes, ce qui notamment par exemple nous permettra d'avoir sur nos sites des photos en 360° et de la vidéo qui sera générée en interne avec ce débit important. Cette accélération numérique nous permettra dans un futur proche de faire croître notre entreprise.

La fibre est un formidable outil pour notre territoire et surtout pour nos campagnes. En France, dans les grandes villes, les nouveaux métiers du numérique explosent. Les citoyens recherchent une qualité de vie, notre territoire a donc une très belle carte à jouer avec tous ses avantages. Nos entreprises locales pourront communiquer avec le monde plus facilement et en très Haut Débit. Le monde va vite, il faut aller aussi vite."





Les Temps d'un soir Montval-sur-Loir

Vincent D. Eaubonne

Cet été encore, la commune de Montval-sur-Loir vous réserve surprises et rencontres artistiques inattendues. Chaque commune historique de Montval -sur -Loir vous accueillera « Le temps d'un Soir » pour découvrir un spectacle de cirque nouveau, du théâtre de tréteaux et un cinéma de plein air.

28 juin : Furieuse Tendresse - Cie CIRQUE EXALTÉ, 20h30 - Stade de Vouvray-sur-Loir

03 juillet : Fabula BUFFA- La Cie Teatro Picaro, 20h30 Quartier des Gabônes - Château-du-Loir

12 juillet : Cinéma de plein Air : Un sac de Billes de Christian Duguay, à la tombée de la nuit - Stade de Montabon

N'hésitez pas à contacter le service culturel pour en savoir plus sur la programmation estivale :

02 43 79 47 97 ,

@chateauduloirmaville sur Facebook



Festival Les Trolls En Folie #5 Jupilles

L'association Les Trolls en Folie, vous convie à son événement annuel festif et familial le **samedi 4 août** à **Jupilles**. Pour la 5^{ème} édition de son festival, l'association vous présente une programmation musicale teintée de reggae, hip-hop, funk, rock'n'roll et de punk celtique. Cette diversité musicale sera mise en scène par des groupes tels que : **Les Ramoneurs de Menhirs, Merzhin, Toybloid, Miss America, Grezou** ou encore, **la Fanfare FBTF**.

En plus des concerts, **une partie guinguette avec parquet** vous transportera dans une discothèque des années 80. Pour plus de confort, les trolls vous proposeront une restauration de qualité dont vous pourrez profiter debout ou assis grâce aux 800 places abritées réparties auprès des différentes scènes.

Réserver votre place en prévente au prix de **9€** sur le site internet <https://lestrollsenfolie.wixsite.com/lestrollsenfolie> ou dans les commerces habituels.

Retrouvez plus d'informations sur la page **Facebook @LesTrollsEnFolie**



Cerman TV High Res

Festiloir Lavernat et Le Grand-Lucé

Mercredi 01 août - 20H30 - Lavernat

18h30 - Visite découverte de l'église Saint-Pierre de Lavernat - Tarif : 5 € - 2.50 € - de 15 ans - 1h

Le Spectacle des Frères Troubouch - Gratuit

A la manière d'Astérix et Obélix (sans les romains), les Troubouch courent, pas après des sangliers mais derrière des vélos.

Samedi 04 août - 20H30 - Le Grand Lucé

18h30 - Visite découverte du Grand-Lucé - Lieu de RDV : devant la mairie - Tarif : 5 € - 2.50 € - de 15 ans - 1h

Gabby Young & Other Animals - Gratuit

Musique Pop folk swing | Durée : 1h30

Un beau jour, la créature Gabby Young rencontre ses autres animaux... Le résultat ? Une fusion avant-gardiste !

Contact : **02 43 38 16 62** - accueil@pays-valleeduloir.fr - www.pays-valleeduloir.fr - @paysvalleeduloir sur Facebook

11ème biennale d'art 2018 Ruillé-sur-Loir

Métal



11^{ème} biennale d'art 2018
Ruillé-sur-Loir

**du 1^{er}
Juillet
au 15
Août**

Communauté de la providence

Elle se déroulera dans **le cloître des Soeurs de La Providence**.

Le Métal sera cette année à l'honneur. 25 sculpteurs ont répondu présents pour exposer leurs oeuvres.

A compter **du 1er Juillet jusqu'au 15 août**.

L'exposition est ouverte tous les jours de 15h à 18h. Sauf le 29 Juillet, fermeture exceptionnelle

L'entrée de l'exposition est **gratuite**.

Se renseigner à l'Office du Tourisme - la Chartre-sur-Le Loir (**02 43 38 16 83**)

Vallée
du
Loir

UN SECRET BIEN GARDÉ

**LE GUIDE DU ROUTARD
DE LA VALLÉE DU LOIR
EST SORTI !**

DISPONIBLE DANS LES OFFICES DE TOURISME

Bons plans, adresses, sorties... pour 4,90 euros !

